

1 MILLION D'EUROS* POUR LA MARE AUX CANARDS A CHEVREUSE POURQUOI UN TEL GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC AU NOM DE L'ENVIRONNEMENT?

* dont plus de 90 000 euros TTC d'honoraires pour études et maîtrise d'œuvre.

Après l'imperméabilisation du parking de la Mare aux Canards bitumé en 2019 pour 751 765 €TTC, 2023 opération verdissage



Photos du mois d'août 2023 de la mare aux canards du parking de Chevreuse

Le projet dans le Médiéval Janvier Février 2023

Projet

Focus sur la future renaturation de la mare aux canards

Face à la dégradation de l'état général de la mare aux canards et de ses alentours, la Ville va engager à l'horizon du mois de septembre 2023 d'importants travaux de renaturation pour cet espace naturel très apprécié des promeneurs chevrotins.



Laure Arnould
Adjointe au Maire
chargée de
l'environnement

Créée en 1985 au sein du Parc des sports, le petit lac communément appelée "mare aux canards" est un lieu prisé des promeneurs. Ce site naturel est également un refuge pour les nombreuses espèces animales qui peuplent ses berges : colverts et oies, mais aussi bernaches et ragondins...

Or, l'état général de la mare s'est considérablement détérioré au fil des décennies : érosion des berges, dégradation des îlots... Un réaménagement global est donc aujourd'hui nécessaire.

Favoriser l'équilibre des écosystèmes de la mare

Ce projet s'insère dans un objectif plus vaste de "renaturation" :

- Pour redonner toute sa place à la nature dans la ville

- Pour restaurer le bon état écologique de la mare en plantant de nouvelles espèces végétales
- Pour développer la sensibilisation du public à la biodiversité

Démarrage des travaux prévu en septembre 2023

L'objectif de cette renaturation, dont les travaux sont programmés en septembre 2023 (après la période de nidification) pour une durée prévisionnelle de 6 mois, est de réaménager la mare et ses alentours afin d'offrir un espace naturel mieux protégé pour la faune et de proposer aux Chevrotins une promenade plus agréable, avec notamment :

- 1 L'aménagement d'une zone de quiétude plantée de saules, d'aunies et de bouleaux



- 2 La création de radeaux flottants pour accueillir la biodiversité
- 3 La création d'une passerelle en bois sur pilotis de 60 m. de long
- 4 La plantation d'un marais avec des plantes aquatiques (nénuphars, nymphéas, sagittaires...)
- 5 La création d'une plage ensoleillée de sable et de gravier parsemée de graminées
- 6 La mise en valeur de la source alimentant la mare avec la plantation d'hélophytes
- 7 La création d'un ponton en bois de 300 m² agrémenté d'un "nid d'observation" pédagogique en parois tressées

Nous ne pouvons garder le silence devant ce montant pharaonique incompréhensible

Quand on connaît :

Le montant dépensé par le PNR en 2013 pour la restauration écologique des 9,6 ha du marais de Maincourt à Dampierre et de la rivière l'Yvette, pour 193 200 € TTC

Extrait du rapport d'activité 2013 du PNR



(Montant de l'aménagement du sentier pédagogique avec une boucle au cœur du marais : 391 177 € TTC)

Quand on connaît:

Le montant dépensé par un propriétaire en 2017 pour la restauration écologique des 3 ha d'un étang à Milon-la-Chapelle et de la rivière le Rhodon, pour 90 000 € TTC.

(Le montant annoncé des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet de la mare aux canards est de plus de 90 000 € TTC)



Selon une première analyse, ce coût exorbitant de renaturation de la mare s'expliquerait par : ses pontons, sa passerelle, son nid d'observation et sa plage « ensoleillée ».

Pour Maincourt on comprend cet aménagement de passerelle pédagogique, le site est une roselière sur 9,6 ha, en revanche pour la mare aux canards on ne comprend pas son intérêt: tout sera visible des berges, et de surcroît la fréquentation de la passerelle et des pontons, risque de déranger les volatiles.

Trop d'aménagements ouverts au public, sur une mare trop petite, ne seront pas favorables aux oiseaux, ils fuiront pour aller nicher ailleurs.

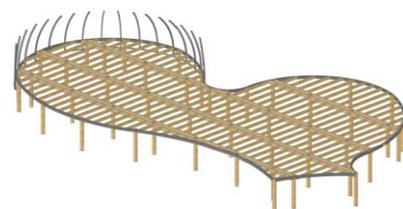
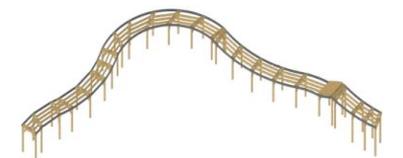
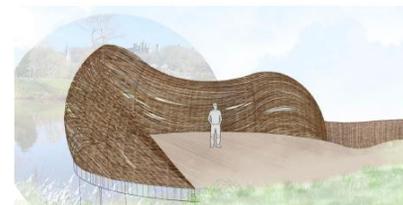


Image d'ambiance de principe avec saule tressé et fenêtres d'observation



Porteur projet	Restauration écologique	Coût € TTC	Surface m ²	Coût/m ²
Mairie	Chevreuse 2023 mare et aménagements	1 080 147 €	3 000	360 €
Privé	Milon-la-Chapelle 2017 Etang et rivière	90 000 €	30 000	3 €
PNR	Maincourt 2013 Etang - Roselière - Rivière	193 200 €	96 000	2 €
PNR	Maincourt 2013 Etang - Roselière - Rivière et sentier pédagogique	584 377 €	96 000	6 €

Le projet mérite d'être abandonné pour un entretien des berges, il ne correspond à aucun besoin. Chevreuse a clairement d'autres priorités (l'entretien de l'église, du coteau de la madeleine, ...).